

# La procédure législative

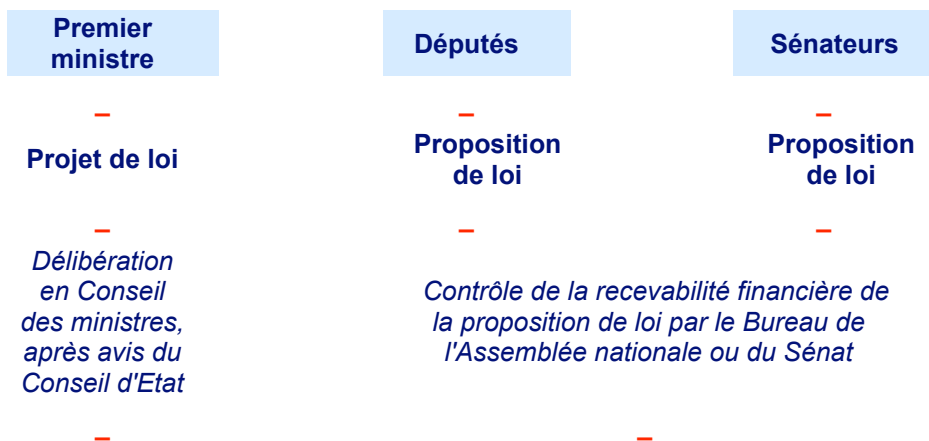
## Le parcours de l'élaboration d'une loi et la « navette parlementaire »

Présentation schématique simplifiée de la procédure législative (loi ordinaire)

### En savoir plus :

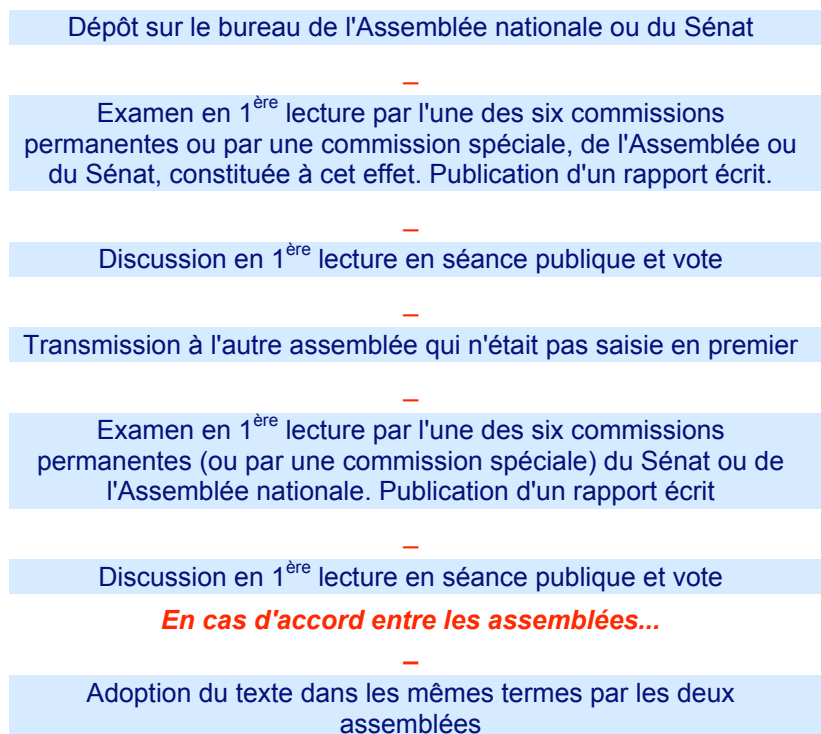
- [La procédure législative : synthèse](#)
- [Ouvrage consacré à la procédure parlementaire](#)

## 1. INITIATIVE DE LA LOI

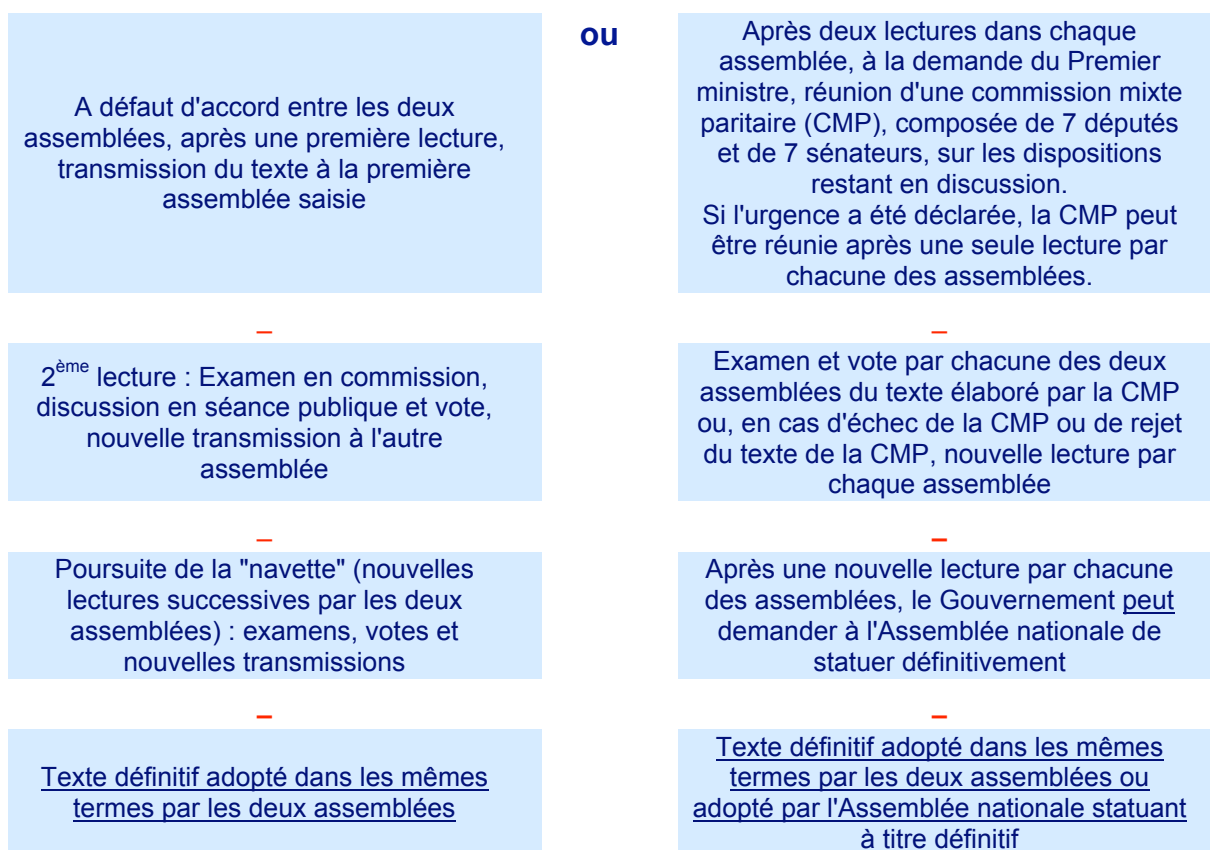


## 2. EXAMEN DU PROJET OU DE LA PROPOSITION DE LOI PAR LE PARLEMENT

### EN COMMISSION ET EN SÉANCE PUBLIQUE



### **A défaut d'accord entre les deux assemblées ...**



### **3. CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ ET PROMULGATION DE LA LOI**

Saisine éventuelle du Conseil constitutionnel par le Président de la République, le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat ou 60 députés ou 60 sénateurs

Décision du Conseil constitutionnel, en cas de saisine

Promulgation de la loi par le Président de la République et publication au Journal officiel de la République française